

Ecosystème : La forêt semi-sèche joue sa survie

CLICANOO.COM | Publié le 30 octobre 2008

On estime qu'il reste à peine 1 % de cette végétation sur l'île. À l'agonie, étouffée par la liane papillon, la forêt semi-sèche va enfin faire l'objet d'un ambitieux plan de restauration à la Grande Chaloupe. Même s'il est bien tard.

La forêt semi-sèche est l'un des milieux naturels les plus menacés au monde. La Réunion ne le sait que trop bien, puisque la sienne est agonisante. Sur les 55 000 hectares originels, il n'en subsisterait plus que 400 hectares à la louche, en additionnant çà et là des lambeaux présumés sur les flancs des remparts inaccessibles et des ravines encaissées, du côté de Saint-Pierre, Saint-Denis et dans les cirques de l'Ouest. Responsables du carnage : l'Homme et 300 ans de grands défrichements pour la culture du café puis de la canne à sucre, de coupes de bois, d'incendies et de pâturage des caprins. Dernier fléau en date : les espèces envahissantes. Les chocas tapissent le sol et, surtout, la liane papillon n'en finit pas de voler le soleil aux espèces indigènes, dont beaucoup sont de petits arbres et arbustes héliophiles. Il ne resterait plus qu'une vingtaine de plants de bois puant dans la nature. Bois dur, bois d'huile, bois de Judas, Tanguin pays, bois de lait, liane d'olive, mazambroun marron (seul aloé endémique)... Voilà des exemples significatifs parmi la vingtaine d'espèces endémiques de cet écosystème en voie d'extinction. On y trouve aussi des benjoints à l'état naturel, des orchidées hautes en couleurs comme la corne de bouc, la calanthe ou la petite comète. Un patrimoine à bout de souffle. Les rares vestiges de ces boisements primaires sont très mal connus, car difficilement accessibles. "Il s'agit surtout de lambeaux fortement déstructurés et envahis de plantes exotiques et de fourrés pionniers installés sur des pentes fortes au substrat instable et, finalement, peu représentatifs de l'état originel des forêts semi-sèches", notent les scientifiques réunionnais. Les connaissances restent donc parcellaires. Qu'importe, poursuivent-ils, il s'agit en l'état d'un "témoignage inestimable" de cette flore amoureuse du chaud et du sec, dont la relique principale (250 hectares) se concentre dans la ravine de la Grande Chaloupe. Relique qui permet, chance rare au niveau mondial, une continuité de végétation du littoral jusqu'au sommet (Roche Écrite). Dans les années 1980, la Srepen s'était battue en vain pour la création d'une réserve naturelle. "La forêt est en train de mourir. Existe-t-elle encore réellement ? Il y a urgence. La liane papillon s'installe partout et étouffe toute la végétation. Chacune de nos interventions est un coup d'épée dans l'eau. Il faudrait bien plus de moyens pour être efficace, mais personne ne bouge", observait l'an passé Yves Frontier, conservateur de l'association GENES, chargée avec l'ONF de la protection de la Grande Chaloupe. C'était en juin 2007, les écologistes venaient d'obtenir la modification du tracé du tram-train pour protéger les lieux.

Recréation ex-nihilo

Aujourd'hui, les choses s'activent enfin, sous l'impulsion du nouveau Parc national. Dans le cadre de son outil financier "Life +", l'Union européenne vient d'accepter de financer un grand projet de restauration de la forêt à la Grande Chaloupe, à hauteur de 2,6 millions d'euros sur cinq ans. Ce projet associe le Parc, la Région, le Département, la DIREN et le Conservatoire du littoral. Il porte certes sur une zone relativement modeste, 40 hectares seulement, mais pourrait, en cas de succès, préfigurer des actions de plus grande ampleur. Il s'agit d'une part de restaurer et de protéger durablement 30 hectares, mais aussi de recréer entièrement le milieu originel sur 10 hectares de parcelles aujourd'hui disparues. La démarche est donc totalement innovante, puisque c'est la première fois au monde qu'une telle reconstitution ex-nihilo sera réalisée, grâce à des techniques très pointues et évidemment encore expérimentales. "Cela impliquera de créer une pépinière de plantes rares. Celles-ci ne seront pas arrosées et devront résister au stress. La récréation est une course contre-la-montre face aux espèces envahissantes", explique Olivier Robinet, directeur du Parc. Le projet, qui s'étalera de 2009 à 2014, aura valeur de test pour d'autres îles comme Hawaï, la Calédonie ou Maurice, en proie à la même problématique. Aussi, sur l'enveloppe de compensation tram-train de la Région (1,5 million d'euros), une partie sera affectée à la lutte contre la liane papillon. Le hic, c'est que le combat physique est quasiment perdu d'avance. Et que la recherche en matière de lutte biologique n'a pas commencé, alors que 10 ans seraient nécessaires jusqu'à son application. Que restera-t-il de la forêt d'ici là ?

Sylvain Amiotte